

## **CONDITIONS GÉNÉRALES de VENTE**

Les présentes conditions générales de vente sont valables à compter du 2 décembre 2023. Cette édition annule et remplace l'édition précédente. La demande de réservation d'un séjour implique l'acceptation pleine et entière des conditions générales de vente suivantes.



### **ARTICLE 1. TARIFS**

Les tarifs indiqués sur le site Internet [www.camping-europa.com](http://www.camping-europa.com), sont des tarifs de base, hors option, TVA incluse et hors taxe de séjour.

Le Camping Europa applique une tarification dynamique. De ce fait, les tarifs sont susceptibles de varier au cours de la saison, à la hausse comme à la baisse.

Le tarif contractuel peut être sujet à modification dans les limites légales et réglementaires, lorsqu'interviennent des variations de taux de TVA applicables, entre la date de réservation et la date de paiement du solde.

La taxe de séjour devra être acquittée lors du règlement du solde avec le mode de calcul suivant : nombre de personnes assujetties x nombre de nuits x 0,55 euros. Les personnes âgées de moins de 18 ans sont exonérées, conformément à l'article L.2333-31 du CGCT.

Les enfants nés en 2024/2023 sont gratuits. Un justificatif sera demandé le jour d'arrivée.

### **ARTICLE 2. RÉSERVATION D'UN SÉJOUR**

Le Camping Europa propose des séjours à vocation familiale et se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe ou qui chercherait à le détourner. La réservation d'un séjour est nominative et ne pourra en aucun cas être cédée à un tiers. Seules les personnes inscrites sur le formulaire de demande de réservation (participants) sont autorisées à occuper l'emplacement de camping ou la location. Un mineur non accompagné d'un de ses représentants légaux pendant toute la durée du séjour, ne sera pas autorisé à séjourner dans l'établissement (décret n° 2002-883 en date du 3 mai 2002).

L'acompte est un premier versement à valoir sur le montant du séjour. Il implique un engagement ferme du client et du Camping Europa. Il n'y a aucune possibilité de dédit.

Le Camping Europa se réserve le droit de refuser l'accès à une location à tout client qui se présenterait avec un nombre de personnes supérieur à la capacité d'accueil autorisée. Un bébé étant considéré comme une personne.

Le numéro d'emplacement communiqué au client avant le jour d'arrivée n'est pas définitif et peut être soumis à modification.

#### **2.1 DEMANDE DE RÉSERVATION**

Toute demande de réservation doit être effectuée sur le site Internet [www.camping-europa.com](http://www.camping-europa.com) et sera confirmée sous réserve de disponibilité et à réception sous 4 jours ouvrés de l'acompte. A défaut de quoi, la demande de réservation sera automatiquement annulée et ce, sans préavis.

Le titulaire des chèques ANCV doit être le client ou l'un des participants au séjour. L'envoi des chèques ANCV est à la charge du client et sous son entière responsabilité. Le règlement par chèque n'est pas accepté.

#### **2.2 RÈGLEMENT DU SOLDE DU SÉJOUR**

Le solde du séjour doit être réglé 30 jours avant la date d'arrivée. Un défaut de règlement du solde entraînera de plein droit la nullité du contrat de réservation et ce, sans mise en demeure préalable. L'acompte versé lors de la demande de réservation, resteront acquis au Camping Europa et l'emplacement de camping ou la location sera libéré de tout contrat.

### **ARTICLE 3. SÉJOUR en EMPLACEMENT DE CAMPING**

Les arrivées sont autorisées jusqu'à 18h30.

Les caravanes et les camping-cars doubles essieux dont la longueur hors-tout est supérieure à 8m, ne sont pas acceptés.

Le Camping Europa n'autorise pas plus de 6 personnes, 1 animal et 1 véhicule par emplacement de camping. Tout véhicule qui ne stationnerait pas sur son emplacement sera facturé au tarif d'un véhicule supplémentaire en vigueur.

Les douches situées dans les sanitaires sont exclusivement réservées aux campeurs. Une carte temporis est remise à chaque client le jour d'arrivée.

L'utilisation des barbecues électriques et à charbon de bois sont interdits.

#### **3.1. ARRIVÉE et DÉPART**

L'emplacement sera disponible à partir de 13h30 et devra être libéré le jour du départ avant 11h30. Tout départ après 11h30 entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire.

#### **3.2. LOCATION DE RÉFRIGÉRATEUR ou CASIER RÉFRIGÉRÉ**

Le client est tenu de restituer le bien propre, en parfait état de fonctionnement et sans dégradation. A défaut, le Camping Europa prélèvera tout ou partie de la caution pour la remise en état du bien.

#### **3.3. ANIMAUX**

Les chiens de 1ère et 2e catégorie ne sont pas autorisés. Les chiens doivent être tenus en laisse et sont strictement interdits dans l'enceinte des piscines et à l'intérieur des bâtiments (sanitaire, restaurant, réception etc.). Le carnet de vaccination est obligatoire.

#### **3.4. CAUTION**

Le Camping Europa demandera au client, un dépôt de garantie par mail 14 jours avant le début du séjour. Celui-ci devra être effectué en ligne via la plateforme de notre partenaire SWIKLY. Ce dépôt de 20€ est effectué par simple empreinte de carte bancaire et n'est donc pas débité de votre compte. Le dépôt de garantie sera restitué au plus tard 3 jours après votre départ à la condition qu'aucune perte des cartes temporis / badge ne soient constatée.

### **ARTICLE 4. SÉJOUR en LOCATION**

Les arrivées sont autorisées jusqu'à 19h.

Tout véhicule supplémentaire sera facturé au tarif en vigueur et devra stationner sur un parking réservé à cet effet.

Le client est tenu de faire le ménage intégral de la location à la fin de son séjour. Cela implique le nettoyage de la cuisine, des appareils électroménagers, de la salle de bain (lavabo et cabine de douche), des toilettes, des chambres, des placards, des vitres, du sol et de la terrasse extérieure.

Toute installation (tente) à côté de la location est interdite.

Les draps et les serviettes de toilette ne sont pas fournis.

L'utilisation des barbecues électriques et à charbon de bois sont interdits.

#### **Les animaux ne sont pas autorisés.**

#### **4.1. ARRIVÉE et DÉPART**

La location sera disponible à partir de 15h et devra être libérée le jour du départ avant 09h30.

#### **4.2. CAUTION**

Le Camping Europa demandera au client, un dépôt de garantie par mail 14 jours avant le début du séjour. Celui-ci devra être effectué en ligne via la plateforme de notre partenaire SWIKLY. Ce dépôt de 250€, uniquement pour les équipements et le ménage, est effectué par simple empreinte de carte bancaire et n'est donc pas débité de votre compte. Le dépôt de garantie sera restitué au plus tard 3 jours après l'état des lieux de sortie effectué par le Camping Europa, à la condition d'une part qu'aucune dégradation ne soit constatée, qu'aucun matériel ni équipement ne soit détérioré ou manquant et d'autre part que la location soit dans un parfait état de propreté (intérieur/extérieur). A défaut de quoi, le Camping Europa prélèvera tout ou partie de la caution pour la remise en état de la location.

#### **4.3. ÉTAT DES LIEUX ENTRÉE et de SORTIE**

Le client devra effectuer l'état des lieux d'entrée sur l'application Cool'n Camp au plus tard le lendemain du jour de son arrivée. A défaut, le client reconnaît l'attribution de la location en bon état.

Si le client ne peut pas être présent lors de l'état des lieux de sortie effectué pendant les horaires d'ouverture de la réception, les observations du Camping Europa sur l'état de propreté de la location et/ou matériel(s) manquant(s) / détérioré(s) ne pourront pas être contestées. Le Camping Europa se réserve le droit de retenir tout ou partie du montant de la caution, nécessaire à la remise en état de la location.

#### **4.6. OPTION BARBECUE**

Pour des raisons de sécurité, les bouteilles de gaz vides ne peuvent être changées que pendant les horaires d'ouverture de la réception.

Le client est tenu de nettoyer le barbecue lors de sa restitution. A défaut, un montant de 15 euros sera prélevé sur la caution de la location pour sa remise en état.

#### **4.7. OPTION FORFAIT MÉNAGE**

Le « Forfait ménage » est une option et est sous réserve de disponibilité. Ce forfait ne comprend pas le nettoyage de la vaisselle, et l'évacuation des poubelles.

Le prix arrêté lors de la souscription du forfait ménage J-14 avant l'arrivée est de : 110€ pour chalets et cottages (sauf cottages Ô) et de 150€ pour les TAOS et cottages Ô.

### **ARTICLE 5. ANNULATION ou INTERRUPTION DE SÉJOUR, ARRIVÉE TARDIVE ou DIFFÉRÉE**

#### **5.1 ANNULATION / INTERRUPTION DE SÉJOUR**

En cas d'annulation de séjour, l'acompte et/ou le solde versés ne seront pas remboursés et ne donneront lieu à aucune réduction, report ou avoir.

#### **5.2 ARRIVÉE TARDIVE ou DIFFÉRÉE**

En cas d'arrivée tardive ou différée, le client devra avertir le Camping Europa, par téléphone ou par courriel, au plus tard avant 18h30 du jour d'arrivée convenu. A défaut, le Camping Europa disposera librement de l'emplacement ou de la location. Les nuits et les prestations non consommées au titre du retard ou d'une arrivée différée resteront dues et ne donneront lieu à aucun remboursement, réduction ou report ou avoir.

### **ARTICLE 6. PISCINES**

L'accès aux piscines est strictement réservé aux clients du Camping Europa.

Les piscines ne sont pas surveillées. Toute personne mineure doit être accompagnée d'un parent dans l'enceinte des piscines. Les personnes ne sachant pas nager doivent porter des brassards.

Seuls les boxers, slips de bain, maillots de bain une pièce body et bikinis 2 pièces sont autorisés. Les shorts longs, les bermudas et les caleçons sont interdits.

En cas de sécheresse, l'usage de l'eau peut être restreint par arrêté préfectoral abrogeant l'interdiction de remplissage des piscines sur le secteur de Saint-Jorioz et entraînant de facto la fermeture des piscines du Camping Europa. Ceci étant considéré comme cas de force majeure, le client ne pourra pas prétendre à un avoir, un remboursement partiel ou une quelconque remise.

### **ARTICLE 7. OPTION - ASSURANCE ANNULATION**

L'assurance annulation est facultative et ne peut être souscrite uniquement lors de la demande de réservation. Les conditions générales d'annulation de l'assureur (Campez Couvert) sont consultables et téléchargeables sur le site Internet du Camping Europa.

### **ARTICLE 8. SÉCURITÉ**

Le port du bracelet est obligatoire pendant toute la durée du séjour. Il donne accès aux piscines et contribue à renforcer le contrôle aux entrées et aux sorties du camping.

Il est strictement interdit de recharger les véhicules sur une borne électrique d'un emplacement ou sur une prise 220V d'une location.

Les bouteilles de gaz vides des barbecues plancha dans les locations ne peuvent être changées que pendant les horaires d'ouverture de la réception.

Des caméras de vidéoprotection sont disposées aux entrées du camping pour assurer la sécurité des personnes. Le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, trottinette, etc.) dans l'enceinte du camping.

### **ARTICLE 9. RESPONSABILITÉ CIVILE**

Il est important de rappeler que le client et les participants au séjour doivent être couverts par une responsabilité civile obligatoire, pour réparer les dommages matériels et/ou corporels causés aux tiers et couvrir les risques dont il serait présumé responsable (incendie, dégât des eaux, etc.).

### **ARTICLE 10. VISITEURS**

Les visiteurs ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte du camping.

### **ARTICLE 11. RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Le client et les participants au séjour sont tenus de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du Camping Europa, affiché dans l'enceinte de l'établissement et consultable sur notre site Internet.

Le Camping Europa se réserve le droit d'interrompre le séjour d'un client qui ne respecterait pas le règlement intérieur et dont les troubles causés porteraient atteintes à la tranquillité des vacanciers. Les nuits et les prestations non consommées ne donneront lieu à aucun remboursement. Toute intervention d'un responsable pour rétablir l'ordre sera facturé 50 euros au client fauteur de troubles.

### **ARTICLE 12. LITIGE**

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels doit être signalée par écrit (LRAR) au gestionnaire du Camping Europa. Si la réponse ne vous satisfait pas, conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, le consommateur a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, dans un délai inférieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès du professionnel. Cet établissement a désigné, par adhésion enregistrée sous le numéro 31098/VA/2112 la SAS Médiation Solution comme entité de médiation de la consommation. Pour saisir le médiateur, le consommateur doit formuler sa demande soit par écrit à Sas Médiation Solution, 222 chemin de la bergerie, 01800 Saint Jean de Niost, soit par mail à : [contact@sasmediationsolution-conso.fr](mailto:contact@sasmediationsolution-conso.fr) ou en remplissant le formulaire en ligne intitulé « Saisir le médiateur » sur le site <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

### **ARTICLE 13. INFORMATIQUE ET LIBERTÉ**

Les informations communiquées lors de la demande de réservation ne seront transmises à aucun tiers et sont confidentielles.

Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en nous indiquant vos nom, prénom et adresse :

CAMPING EUROPA - 1444 route d'Albertville - 74410 Saint-Jorioz

N° SIRET : 403 407 489 00018